



CHEZ SOFFT, PEAUFINER UN PROJET PROFESSIONNEL GRACE A UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DE QUELQUES SEMAINES

Par Delphine Dessart, accompagnatrice au service SOFFT

SOFFT, organisme d'insertion socioprofessionnelle pour les femmes tente une nouvelle expérience depuis 2012 : un module de 24 h d'accompagnement individuel pour des femmes qui veulent s'orienter rapidement vers un métier. Une accompagnatrice décrit le fonctionnement du projet et en tire les enseignements.

Depuis 2012, SOFFT, le centre de formation pour les femmes du CVFE, a lancé un nouveau projet : l'accompagnement individuel pour les femmes à la recherche d'un métier. Ce projet est le fruit d'une proposition introduite à l'occasion d'appels à projets du Forem (en 2012 et 2013)¹.

Globalement, l'objectif poursuivi consiste, en 24 heures de formation étalées sur 6 semaines consécutives, à travailler avec les participantes sur leur projet professionnel pour l'adapter à leurs compétences. Il leur est proposé de réfléchir sur leurs objectifs professionnels, en tenant compte de leur composante

¹ Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie (Tél. 0800.93.947).

personnelle si nécessaire. Il s'agit de les aider à poser des choix professionnels adaptés à leurs aspirations (en termes de qualité de vie, entre autres), à leurs centres d'intérêt, à leurs limites physiques ou psychologiques, sans négliger les réalités du marché de l'emploi.

Des femmes incertaines devant l'emploi

Le public visé par l'action est celui de femmes âgées de 18 à 55 ans concernées par le Plan d'Accompagnement des chômeurs. Certaines participantes sont dirigées vers SOFFT par un-e assistant-e social-e, un formateur ou un accompagnateur d'un autre service (centre de santé mentale, planning familial, maison médicale, etc.). D'autres sont orientées par un conseiller Forem. Certaines sont « adressées » (c'est-à-dire convoquées et « obligées » de se présenter à la séance d'informations) par le Forem.

Certaines d'entre elles connaissaient déjà SOFFT et ont été informées de l'existence de l'accompagnement individuel (AI) via un dépliant trouvé dans un lieu public. SOFFT a également publié un descriptif de la formation dans divers annuaires.

Dès qu'une personne manifeste son intérêt pour l'AI, elle est invitée à une séance d'information. On y présente le service SOFFT, ce qu'on peut y trouver en matière de formation et, plus particulièrement, la démarche de l'accompagnement individuel. Si elle est intéressée, on lui propose un premier entretien permettant de faire le point sur ses attentes et de vérifier que l'accompagnement peut lui être utile.

Le premier entretien

Lors du premier entretien, la formatrice explique le fonctionnement de l'AI. S'inscrire dans la formation constitue un investissement personnel, car les personnes sélectionnées devront signer un contrat avec SOFFT et le Forem dans lequel elles s'engagent à suivre le programme. Ensuite, on fait le tour de sa situation avec la personne. On évoque ses attentes par rapport à la formation. L'objectif est de s'assurer que la formation soit réellement adaptée aux aspirations de la candidate.

On s'assure également que ce soit le bon moment pour démarrer ce type de formation. En effet, nombre de femmes passent par des difficultés sociales, financières, médicales, psychologiques assez lourdes, ce qui ne leur permet pas toujours de se concentrer sur la recherche d'emploi. Dans le cas où la formation n'est pas adaptée ou si les difficultés personnelles sont trop lourdes pour que la dame puisse se pencher sur son orientation professionnelle, on s'efforce de l'orienter vers des services qui pourront lui apporter une aide adéquate, que ce soit un centre de santé mentale, une maison médicale, un planning familial, un

service de médiation de dettes ou un autre centre de formation. Pour arriver à un résultat, il est nécessaire que la formation soit en adéquation avec la personne. Celle-ci doit être prête à s'investir dans une nouvelle démarche qui lui soit réellement utile.

La situation est un peu différente pour les dames qui s'inscrivent sur les conseils du Forem². Celles-ci n'expliquent pas d'emblée les raisons de leur venue et elles se confient moins facilement. Pour travailler avec elle, la difficulté est de trouver une utilité à la formation, malgré la contrainte.

Les objectifs concrets de l'accompagnement

On peut décrire plus concrètement les objectifs de l'accompagnement : Identifier ses connaissances, aptitudes et savoirs utiles à l'emploi et mobiliser ceux qui seront nécessaires à la mise en œuvre du projet.

- Identifier les obstacles et freins éventuels à l'emploi et trouver des pistes pour les surmonter.
- Découvrir les métiers que la participante désire placer au cœur de son projet.
- Découvrir des métiers « non traditionnellement féminins » susceptibles de satisfaire son projet professionnel.
- Identifier les acteurs connexes qui pourront l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet (centres de formation, services, etc.) et favoriser les contacts avec ces personnes durant les six semaines de formation.
- Réaliser avec la formatrice une synthèse reprenant les différents éléments relevés pour permettre à la participante de poursuivre l'élaboration ou la mise en place du projet professionnel.

En règle générale, une séance se décline en deux temps : de longues périodes de dialogue qui permettent de mettre en lumière divers problèmes et un autre moment réservé au passage de tests ou à des questionnaires permettant la discussion.

Au cours d'une session d'accompagnement, un certain nombre de thèmes seront généralement abordés :

1. Accueil et clarification de la demande (sélection, attentes, etc.),
2. Anamnèse du parcours de la participante,
3. Identification de ses points forts, expériences réussies, etc. pour l'aider à relever les points positifs de son parcours (dans la mesure où il n'est pas toujours évident de reconnaître ses qualités !),
4. Identification des centres d'intérêt,
5. Identification des compétences,

² Le Forem leur conseille vivement de s'inscrire et, dans le cas contraire, a tendance à y voir un signe mauvaise volonté.

6. Analyse des centres d'intérêt et compétences en lien avec le marché de l'emploi,
7. Identification des domaines/métiers ou secteurs intéressants
8. Identification des services emploi/formation susceptibles de proposer une formation à la personne,
9. Identification des leviers et obstacles au projet,
10. Synthèse de l'orientation (reprenant les compétences, points forts, aptitudes, obstacles éventuels, les pistes, l'orientation, les services pouvant aider la personne, etc.).

Des exemples de reconversion professionnelle

Le travail d'accompagnement consiste régulièrement à soutenir des dames dans un projet de reconversion professionnelle. Parmi les participantes suivies en 2012, l'équipe de formatrices a notamment été confrontée à de jeunes femmes qui venaient d'obtenir un diplôme artistique et qui, ne trouvant pas d'emploi, devait immédiatement songer à se reconvertir³.

Dans ce cas précis, l'objectif de l'accompagnement consistait à chercher un métier qui soit en rapport avec les aspirations personnelles des participantes, c'est-à-dire où leur sensibilité artistique pourrait intervenir positivement. Pour les aider à dépasser le deuil éventuel du changement d'orientation, des tests d'intérêt ont été utilisés de façon à dégager des métiers qui leur conviennent tout en étant « socialement » acceptés.

Ainsi, une illustratrice s'est dirigée vers la boulangerie-chocolaterie, où elle retrouvait le côté artistique et le plaisir de s'adresser – entre autres – à des enfants qu'elle connaissait en illustration. Une autre dame est passée des beaux-arts au métier de technicienne en prothèse dentaire, qui a en commun avec la création artistique d'utiliser différentes matières.

Les animatrices ont également été confrontées à plusieurs cas de personnes obligées de changer de métier en raison de difficultés physiques, généralement mal acceptées par le Forem. Le cas d'une dame atteinte de la maladie de Crohn⁴ a amené les accompagnatrices à aborder la question des limites physiques : quels métiers pouvait exercer cette personne ? Quelles conditions de travail nécessitait-elle ? Il fallait tenir compte d'un certain nombre de contraintes matérielles : un accès permanent à des toilettes propres, un boulot proche de chez elle pour limiter les déplacements (absence de toilettes dans les bus et les voitures). Autre cas similaire : une aide-soignante atteinte d'une hernie discale qui s'est finalement tournée vers une formation de secrétaire médicale.

³ Les exemples qui suivent sont extraits d'un entretien avec les accompagnatrices Daphine Dessart et Sophie Yernaux mené par Julien Fastré et publié sur le site de SOFFT. Cf. Fastré (Julien), « Retour sur un an d'accompagnement individuel », sur www.soft.be, le 20/12/2012.

⁴ Maladie inflammatoire chronique intestinale, très rare et d'origine inconnue, qui se manifeste par des poussées de douleurs abdominales et de la diarrhée chronique (Wikipedia).

Un certain nombre de femmes ont choisi des « métiers non traditionnellement féminins » : une styliste a opté pour une formation de technicienne en maintenance électromécanique, une femme au foyer se dirige vers une formation en maraîchage.

Les formatrices ont également rencontré des femmes qui subissaient une pression disproportionnée de la part de l'Onem, notamment dans le cadre du Plan d'accompagnement des chômeurs : certaines femmes ont préféré travailler à mi-temps et renoncer à un complément de chômage pour pouvoir couper les liens avec l'ONEM, ne plus subir de contrôles, ni d'insultes. Plusieurs dames se sont plaintes d'avoir été critiquées et humiliées par un « facilitateur » de l'ONEM (apparemment toujours le même).

Bilan qualitatif et quantitatif

Aucun stage n'est prévu dans le cadre de l'AI. Par contre, vers la fin de formation, quand elles ont déjà quelques pistes d'orientation, les participantes peuvent, si elles le désirent, prendre contact avec des employeurs pour les questionner sur les formations, compétences, connaissances requises pour travailler chez eux. C'est une sorte d'« enquête métier » qui permet la confrontation aux réalités du monde du travail.

Sur le plan de l'évolution personnelle et professionnelle, certaines femmes ont repris contact avec SOFFT après la fin de la formation pour exprimer leur sentiment : elles pensent que la formation leur a été utile pour remettre de l'ordre dans leurs projets, clarifier leurs idées à un moment d'incertitude, pouvoir se réapproprier leur recherche d'emploi ou de formation, ne pas « subir » leur situation. Quelques-unes ont trouvé un emploi et, si certaines sont à 100% satisfaites par le poste, d'autres ont entrepris de travailler d'abord dans un secteur qui leur plaît moins, tout en se formant en parallèle pour trouver de l'emploi dans le secteur qu'elles préfèrent. Elles connaissent également davantage leurs compétences, savent comment les formuler lors d'un entretien d'embauche et ont conscience des secteurs qu'elles doivent absolument éviter (parce qu'elles ne peuvent pas travailler sous pression, par exemple).

Une meilleure connaissance de soi donc, de ses limites (physiques, psychiques, etc.) et de ses envies. Cela a un impact évidemment sur leur estime d'elles-mêmes (bien que ce ne soit pas l'objectif premier de la formation) et cela leur permet donc de reprendre du pouvoir sur leur vie. Elles redeviennent actrices de leur parcours professionnel, en ne le subissant pas, mais en émettant des choix objectifs et en produisant des actions qui tendent vers leur bien-être professionnel et personnel. Elles connaissent également mieux leurs droits et leurs devoirs, ce qui leur permet d'effectuer des démarches pour éviter des ennuis (par exemple, en matière de contrôle des chômeurs, savoir ce que l'ONEM demandera exactement permet de se préparer correctement).

Jusqu'à présent, le bilan du projet est assez positif. L'accord passé avec le Forem avait prévu l'accompagnement de 40 femmes en 2012 et de 20 femmes en 2013.

En 2012, 39 d'entre eux ont été réalisés. Environ 23 femmes avaient déterminé un projet de formation à la fin de la période d'accompagnement. Parmi elles, six ont mis en place un suivi psychologique et/ou médical. Quatre d'entre elles ont été placées sous certificat médical par leur médecin, car leurs pathologies étaient trop importantes pour qu'elles puissent envisager une reprise rapide du travail. Les autres femmes ont trouvé de l'emploi à la fin de la formation ou se sont lancées directement à la recherche active d'un emploi (cinq d'entre elles avaient trouvé de l'emploi à la fin du module, cinq autres étaient en recherche d'emploi).

**Chez SOFFT, peaufiner un projet professionnel
grâce à un accompagnement individuel de quelques semaines**

Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : René Begon - renebegon@cvfe.be - 04 250 96 87

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne